

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire

Rapport annuel 2007



Sommaire

- 2 Conseil d'Administration et Comité Exécutif de la BICICI
- 4 Les chiffres clés
- 7 Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
- 19 Rapports des Commissaires aux Comptes
- 25 Résolutions
- 29 Données financières
- 35 Informations diverses

Le Directeur du Pôle
Multinationales et Financements
Spécialisés en visite à la Société
Ivoirienne de Raffinage (SIR).

Conseil d'Administration

**M. Ange KOFFY**

Président

M. Jacques Henri WAHL

Administrateur

M. Amadou KANE

Administrateur

M. Gérard MANGOUA

Administrateur

M. Philippe SECHAUD

Administrateur

M. Jean-François FICHAUX

Administrateur - Directeur Général

BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS

Administrateur

Représentée par M. Pierre DELHAISE

Commissaires aux Comptes

Cabinet Pricewaterhousecoopers

Cabinet Mazars

M. Jean-François FICHAUX
Administrateur - Directeur Général

M. Christian ARLOT
Directeur des Risques

M. Mesmin COULIBALY
Directeur de l'Audit Interne

M. Lionel FAGOTAT
Directeur du Contrôle Interne

M. Yao KOUASSI
Directeur de la Clientèle des Particuliers,
Professionnels et Institutionnels

Mme Kadiatou SISSOKO
Directeur Juridique et Fiscal

M. Marc TEMPELS
Directeur Central en charge de la
Clientèle des Entreprises

M. Franck VIALE
Secrétaire Général

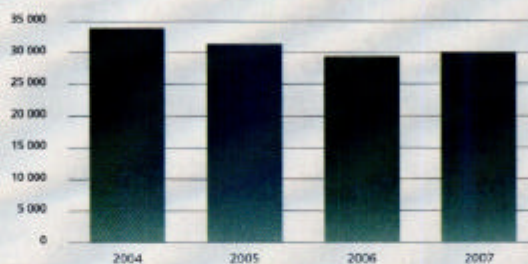
Comité Exécutif



103

RAPPORT ANNUEL 2007

Chiffres clés



■ Fonds propres

31/12/04

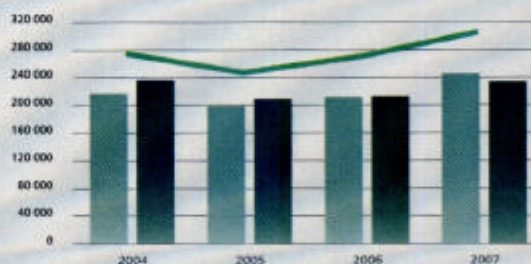
31/12/05

31/12/06

31/12/07

Moyens (en millions de FCFA)

Fonds propres	33 940	31 366	29 390	30 108
Effectifs	521	519	530	531
Nombre de sièges	31	29	29	29
- dont fermés temporairement	6	6	6	6



■ Ressources totales

■ Emplois totaux

■ Total du bilan

31/12/04

31/12/05

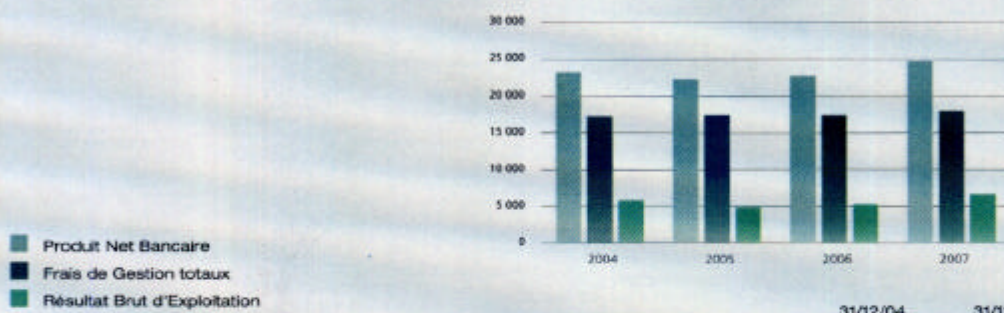
31/12/06

31/12/07

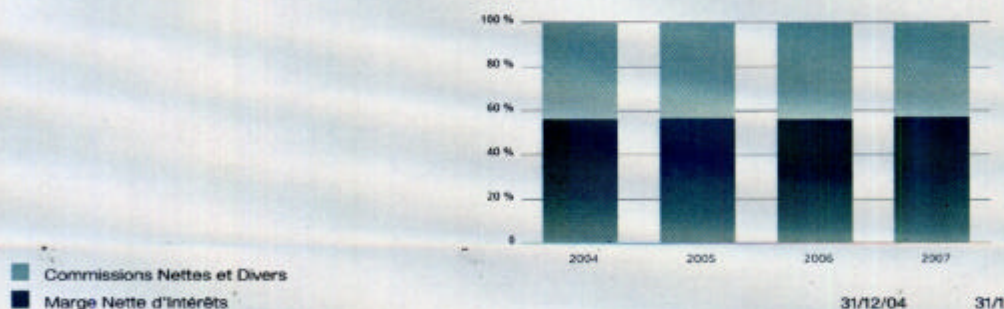
Activité (en millions de FCFA)

Total du bilan	276 432	248 476	271 954	307 224
Ressources totales	217 100	199 538	212 219	245 307
* dont Dépôts de la Clientèle	212 091	195 046	206 549	243 720
Emplois totaux	236 196	209 710	213 174	233 477
* dont Crédits à la Clientèle	158 723	129 754	150 607	186 999
Créances sur l'État	27 870	25 736	26 896	30 999

Chiffres clés


Résultats (en millions de FCFA)

	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07
Produit Net Bancaire	23 212	22 357	22 803	24 744
Marge nette d'intérêts (VAC)	13 039	12 646	12 788	14 154
Commissions Nettes et Divers	10 163	9 711	10 015	10 590
Frais de Gestion totaux	17 305	17 456	17 461	17 992
Frais Généraux d'exploitation	14 479	15 447	15 215	15 462
Amortissements	2 826	2 009	2 246	2 530
Résultat Brut d'Exploitation	5 907	4 901	5 342	6 752
Résultat Net	4 205	-1 211	5 198	4 727


Ratios

Ratio de solvabilité (FdsP./Risques)	15,7 %	13,5 %	12,8 %	13,0 %
• Fonds Propres Effectifs	33 462	27 134	27 168	28 960
• Total Risques Pondérés	212 956	200 349	212 443	222 197
Coefficient de Liquidité	95,0 %	90,3 %	109,0 %	78,0 %
Structure du Produit Net Bancaire	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Marge Nette d'intérêts	56,2 %	56,6 %	56,1 %	57,2 %
Commissions Nettes et Divers	43,8 %	43,4 %	43,9 %	42,8 %
Rentabilité				
• Coefficient d'exploitation	74,6 %	78,1 %	76,6 %	72,7 %
• Rentabilité des Capitaux Propres	12,4 %	-3,9 %	17,7 %	15,7 %
• Résultat Net par action	2 523	-727	3 119	2 836



Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

107

RAPPORT ANNUEL 2007

La Responsable Groupe
Financements Spécialisés
en découverte des
portiques de chargement
et de déchargement de
la Société d'Exploitation
du Terminal de Vridi
(SETV - Groupe Bolloré)
au Port d'Abidjan.

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

**L'économie mondiale
a connu une activité
soutenue sur la
majeure partie de
l'année 2007, grâce
au dynamisme
des économies
des grands pays
émergents (Chine et
Inde notamment).**

Le ralentissement de l'économie américaine et la crise de l'immobilier n'ont commencé à avoir un impact sur la croissance qu'à partir du 3^e trimestre, l'éclatement de la crise financière avec des répercussions mondiales n'étant intervenu qu'en fin d'année.

Le taux de croissance mondial se situe à 4,9 %, soit légèrement en deçà des 5 % de 2006.

Les cours des principales matières premières ont continué dans l'ensemble leur hausse au bénéfice des pays en développement producteurs avec pour corollaire des pressions inflationnistes perturbant les économies fragiles.

Les banques centrales ont donc resserré leur politique monétaire dans les pays émergents où l'alimentation et l'énergie représentent une proportion élevée dans la répartition de la consommation des ménages.

Toutefois, les marchés émergents n'ont pas été affectés par la crise de fin d'année.

Aidés par leur potentiel de croissance et des politiques plus attrayantes pour les investisseurs, ils ont continué à drainer des flux de capitaux importants. ■

Croissance de l'économie mondiale

	2005	2006	Estimés 2007
Production Mondiale	4,4	5,0	4,9
Economies avancées	2,5	3,0	2,6
dont			
- Etats Unis	3,1	2,9	2,2
- Zone Euro (15)	1,5	2,8	2,6
- Japon	1,9	2,4	1,9
- Autres Economies avancées	3,2	3,7	3,8
Marchés émergents et économies en développement	7,0	7,7	7,8
Afrique	5,9	5,8	6,0
Europe Centrale et de l'Est	5,6	6,4	5,5
Pays du Commonwealth	6,6	8,1	8,2
Asie en développement	9,0	9,6	9,6
- dont Chine	10,4	11,1	11,4
Moyen Orient	5,6	5,8	6,0
Hémisphère Ouest	4,6	5,4	5,4

Source : Banque Mondiale

*Croissance exceptionnelle
pour les pays émergents
depuis 2003-04 avec réduction
des déséquilibres*

■ Pays émergents
■ Monde



Financement extérieur dans les PED (USD Md)

	2005	2006	2007
Flux investissements privés, net	520	560	681
Capital net	255	223	305
- Investissement direct, net	201	165	257
- Investissement de portefeuille, net	54	58	48
Prêts privés, net	266	337	376
- Banques commerciales, net	146	202	194
- Non Bancaires, net	120	135	182
Réserves (- = augmentation)	-442	-553	-942

Source : IFF, janvier 2008

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

**L'Afrique
subsaharienne a vécu
une de ses meilleures
années en 2007
avec une croissance
supérieure à 6 % et
une inflation basse.**

L'expansion économique a été plus importante dans les pays producteurs de pétrole mais les autres pays, exportateurs de matières premières, ont aussi bénéficié de la forte demande des marchés.

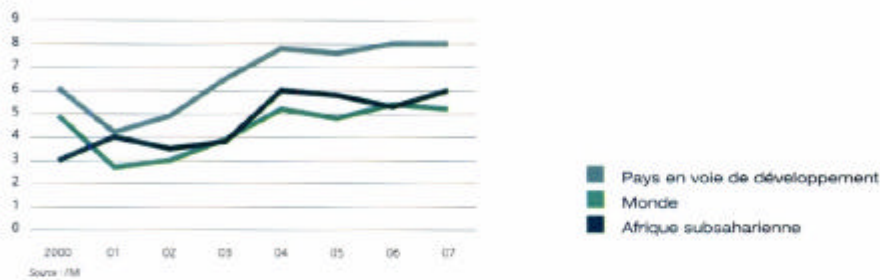
La consommation intérieure continue à être le principal moteur de la croissance avec aussi une forte contribution de l'investissement attiré par l'amélioration des politiques économiques.

L'inflation mieux maîtrisée ces dernières années, s'est stabilisée dans une fourchette de 6-9 %, à l'exception des pays à économie fragile que le renchérissement du coût des matières premières a d'autant plus affectés.

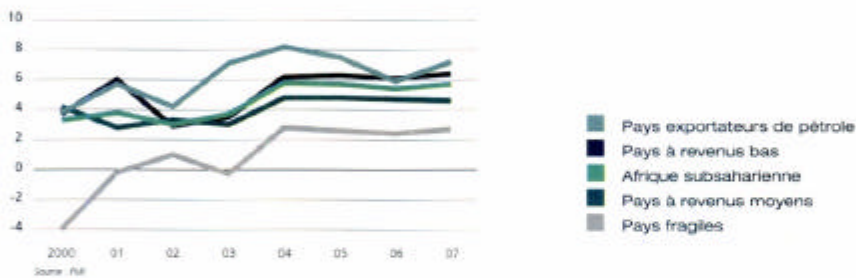
Les réserves de change à fin 2007 sont estimées à USD 140 Mds (soit un peu plus de 5 mois d'importation), un niveau jamais atteint auparavant, tandis que la dette extérieure a été ramenée autour de 11 % du PIB, grâce à la croissance, à des allègements de dettes et aux remboursements d'emprunt de pays comme l'Angola, le Malawi et le Nigeria.

L'Afrique subsaharienne a connu une bonne évolution économique en 2007. Le contexte a bien entendu favorisé les pays exportateurs de matières premières ; mais c'est aussi grâce aux pays qui ont su procéder aux réformes nécessaires pour rendre l'environnement des affaires attrayant et mener des politiques budgétaires plus rigoureuses. ■

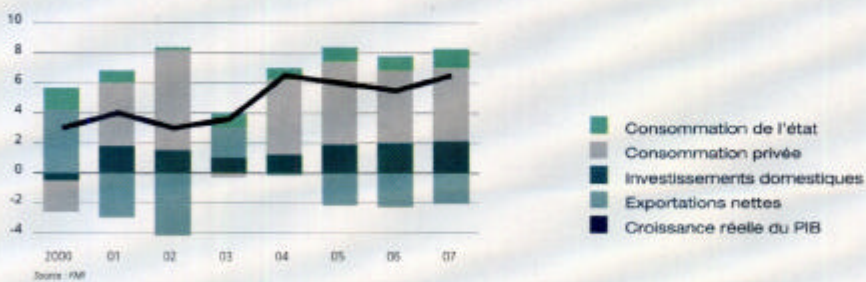
Comparaison de la croissance (en %)



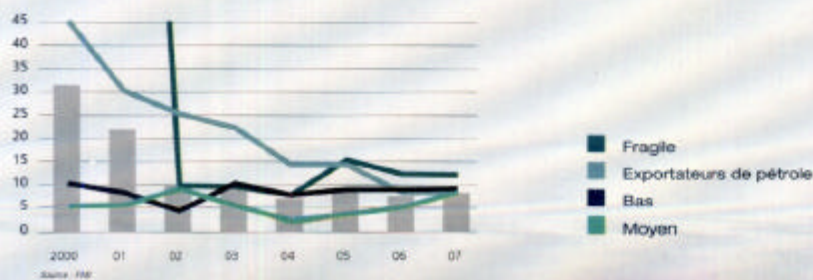
Croissance en Afrique subsaharienne (en %)



Contribution à la croissance du PIB en Afrique Subsaharienne (en %)



Inflation en Afrique subsaharienne (en %)



Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

La Côte d'Ivoire

**La signature de
l'accord politique
de Ouagadougou,
en mars 2007, entre
l'État ivoirien et
l'opposition, a
permis d'entamer un
programme de sortie
de crise que l'élection
présidentielle
pourrait parachever.**

Depuis, de réels progrès pour la réunification du pays et la restauration de la paix ont été régulièrement constatés, avec notamment le retour des autorités préfectorales et de l'administration financière dans les zones Centre – Nord – Ouest, prélude à une normalisation économique et financière, tandis qu'un certain nombre de chantiers de reconstruction était réalisé.

Ce contexte tout à coup plus favorable, a eu très rapidement des effets sur l'économie avec un taux de croissance estimé à 1,5 % (voire 1,7 %) contre 1,2 % en 2006.

Seul le secteur primaire, affecté par la faiblesse de la campagne cacao intermédiaire et une diminution de la production pétrolière pour des raisons techniques, baisse de 1,8 %.

Le secteur secondaire, progresse de 1,5 % contre une baisse de 6,2 % en 2006. Ce redressement provient d'un redémarrage de la construction et des travaux publics et d'une demande intérieure et extérieure en accroissement, plus particulièrement dans les branches agro-alimentaire et textile.

Comme l'année dernière, le secteur tertiaire est en hausse, de 2,6 %, tiré surtout par le développement des télécommunications, mais aussi par les services de transports et le commerce.

Cette légère reprise économique a été soutenue par une augmentation de la consommation finale de 3,4 % et des investissements privés et publics de 4,5 %, intervenus à partir du 3^e trimestre.

Les prix à la consommation ont été bien maîtrisés en ligne avec 2006, à la suite des mesures prises par le gouvernement en faveur de plusieurs produits de grande consommation tels que le lait et l'huile. Le taux d'inflation est ressorti à 1,9 % (Source : Institut national de la statistique).

Contributions sectorielles à la croissance du PIB

	2004	2005	2006	2007 (e)	2008 (p)
- PIB total	1,6	1,8	1,2	1,5	2,9
- Secteur Primaire	3,7	4,4	5,5	-1,8	2,7
- Secteur Secondaire	3,1	8,0	-6,2	1,5	2,9
- Secteur Tertiaire	-0,4	-2,8	1,9	2,6	2,5
- Consommation finale	-1,8	0,1	0,6	3,4	2,1
- Exportations de biens	15,1	4,0	1,7	-2,8	3,0
- Importations de biens	13,1	2,5	-2,8	1,2	2,3

Source : Ministère de l'Économie et des finances.

Évolution des produits du secteur primaire

(Prod. en milliers de tonnes)	2004	2005	2006	2007 (e)	2008 (p)
- Café	154,0	95,6	117,0	170,0	180,0
- Cacao	1 377,7	1 455,8	1 367,2	1 225,0	1 300,0
- Banane	280,5	260,5	318,2	308,0	296,6
- Ananas	226,8	188,7	165,1	132,3	120,0
- Coton graine	242,4	237,9	221,7	184,2	200,0
- Huiles de palme	292,8	270,6	284,5	304,8	310,0
- Sucre	122,6	159,5	152,9	165,0	175,0
- Caoutchouc	136,8	159,8	179,0	195,0	205,0
- Anacarde	155,0	180,0	230,0	253,0	260,0
- Pétrole (milliers de barils)	7 952,2	14 565,0	22 193,8	17 200,0	17 520,0
- Gaz (millions de m3)	1 584,1	1 742,3	1 666,8	1 483,7	1 544,7

Source : Ministère de l'Économie et des finances.

La Côte d'Ivoire

**Les finances
publiques sont
maîtrisées tandis que
le secteur bancaire
reste caractérisé
par une abondance
de liquidités.**

Les **finances publiques** sont maîtrisées avec un excédent budgétaire de 0,8 % du PIB. Les recettes évaluées à 1.819,6 milliards sont caractérisées par une progression des recettes fiscales de 7 % à 1.420 Mds et un bon niveau de ressources mobilisées sous forme de bons du Trésor et d'emprunts obligataires pour un total de 251 Mds – en revanche, la mobilisation de ressources extérieures pour un total de 57,5 milliards de dons et d'aides liés au programme de sortie de crise, est restée bien inférieure aux prévisions en raison de reports de décaissements.

Les dépenses s'élèvent à 1.821,5 milliards, les charges de personnel et de fonctionnement des services qui représentent 60 % du total, progressant de 11 %. Le service de la dette pour 298 milliards est en diminution comparé aux 323,9 milliards de 2006 ainsi que les investissements pour 194,6 milliards contre 235,4 milliards.

Le poids de la dette, des revendications sociales et des actions liées à la sortie de crise et à la pacification du pays limite considérablement la marge de manœuvre du gouvernement.

D'un autre côté, la bonne tenue des cours des matières premières et la réunification du pays avec un retour à la normalisation devraient permettre de dégager des ressources supplémentaires pour les investissements publics dont le pays a un besoin de rattrapage urgent.

C'est sur ces bases optimistes que le gouvernement table sur une **croissance économique de 2,9 % pour 2008**.

LE SECTEUR BANCAIRE reste caractérisé par une abondance de ressources qui s'étaient encore accrues de 20 % à fin décembre 2007 à 2.166 Mds, à rapprocher d'un volume d'emplois clientèle de 1.522 Mds.

Dans un contexte d'environnement politico-économique amélioré, cette liquidité combinée à une demande de crédit faible, sauf en fin d'année avec le financement de la campagne cacaoyère, s'est traduite par une pression sur les taux et sur les marges bancaires, les taux directeurs demeurant inchangés. ■

Évolution du secteur bancaire

(En milliards de FCFA)	12/2005	12/2006	12/2007
- Volume des Ressources	1 688	1 806	2 166 (+20 %)
- Volume des Emplois Clientèle	1 176	1 277	1 522 (+19,2 %)
- Créances sur l'État (nettes)	283	309	424

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Activité et résultats de la BICICI en 2007

**Grâce à l'adaptation
de ses moyens et
de son organisation
entreprise ces
dernières années,
la BICICI a pu
tirer partie du
redémarrage, même
timide, de plusieurs
secteurs d'activité.**

Sa **part de marché** en volume d'emplois a de nouveau progressé, se traduisant par une augmentation significative de son bilan et de ses recettes.

À fin 2007, les **emplois totaux** s'élèvent à 190 Mds FCFA, en augmentation de 27 % sur 2006.

Notre **clientèle Entreprise** contribue pour l'essentiel à cette évolution avec en premier lieu le financement des filières agricoles dans lesquelles nous nous sommes davantage impliqués, ce qui se traduit par une augmentation de nos concours de 16,7 Mds FCFA à 37 Mds FCFA.

La réorganisation de notre appareil commercial avec des équipes spécialisées par nature de clientèle, toutes regroupées dans le Centre d'affaires ouvert à Abidjan Sud, nous a permis d'apporter des réponses plus professionnelles aux attentes de notre clientèle et bénéficier des retombées en demande de crédits, notamment à court terme, qui progressent de plus de 30 % à 36 Mds FCFA.

En revanche les besoins de crédits d'investissement sont restés modestes, nos grands clients demeurant encore prudents avant de s'engager dans des programmes d'expansion importants.

Les **crédits aux particuliers** sont restés stables à 15 Mds FCFA en raison d'une faible demande et de notre politique sélective en matière d'octroi de crédits.

En revanche nos concours aux entrepreneurs individuels et professions libérales ont fait une avancée significative à 3,8 Mds FCFA.

Position de place	12/2005	12/2006	12/2007
- Part de marché dépôts clientèle	12,66 %	12,67 %	12,60 %
- Part de marché emplois clientèle	10,18 %	10,76 %	12 %

Volumes des emplois clientèle en point de passage au 31/12/2007				
	2006	2007	Variations	%
Clientèle Entreprise	117 203	162 653	45 450	38,78
Clientèle Particulier	15 473	15 312	-161	-1,04
Clients Professionnel	1 663	3 860	2 197	132,11
Autres Institutionnel	16 268	5 174	-11 094	-68,20
Total emplois	150 607	186 999	36 392	24,16

Activité et résultats de la BICICI en 2007

**Notre banque,
de par sa solidité et
son image de sérieux,
est devenue une
banque « refuge »
qui bénéficie
de ressources
abondantes.**

Avec un montant collecté de 244,5 Mds FCFA à fin 2007, en progression de 34 Mds FCFA sur fin 2006, elles permettent de financer confortablement l'augmentation de nos emplois. Nous relevons notamment une percée significative des dépôts de la clientèle Entreprise qui représentent le tiers de nos ressources.

Nos ressources stables se sont accrues de 7 Mds FCFA à 103 Mds FCFA, soit 2 fois et demie le montant de nos crédits à moyen terme.

NOTRE PORTEFEUILLE DE CRÉANCES NON PERFORMANTES a diminué de manière significative en 2007 grâce aux actions de recouvrement de notre service contentieux. Il est désormais couvert à 94,7 % par des provisions.

DANS UN MARCHÉ BANCAIRE QUI A STAGNÉ jusqu'à fin septembre 2007 tant sur le plan des ressources que celui des emplois mais qui reste caractérisé par une forte liquidité, la concurrence entre les banques s'est traduite par une pression sur nos marges : le rendement moyen de nos emplois sur l'année a donc baissé de 11,7 %.

En revanche le coût moyen de nos ressources a légèrement diminué de 0,07 %.

EN CONCLUSION, LA BICICI EST DANS UNE SITUATION SAINE avec des liquidités adéquates pour ses besoins actuels et futurs.

Volumes des ressources clientèle en point de passage au 31/12/2007				
	2006	2007	Variations	%
Clientèle entreprises	58 909	80 887	21 978	37,31
Clientèle privés	142 689	155 904	13 215	9,26
autres ressources	4 951	6 929	1 978	39,95
Total Ressources	206 549	243 720	37 171	18,00

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Activité et résultats de la BICICI en 2007

**L'accroissement
de notre activité
se traduit par
une évolution
positive de notre
rentabilité.**

Grâce aux revenus de portefeuille et au développement du crédit – bail, la **valeur ajoutée sur capitaux (VAC)** augmente de 10,67 % à 14.1 Mds tandis que notre gamme de produits et services génère des commissions en hausse de 2,81 % à 10.4 Mds.

Le **produit net bancaire (PNB)** ressort à 24.7 Mds, en progression de 8,51 % sur 2006.

La progression des **frais de gestion (FG)** (+3,0 %) reste modérée malgré la volonté affichée par l'état-major de la BICICI de rénover les locaux et l'image de la banque tout en veillant à l'instauration d'un climat social apaisé.

Malgré une concurrence toujours plus vive sur la place d'Abidjan en terme de ressources humaines, l'évolution des frais de personnel a été contenue (+2.35 %). La Direction générale a su instaurer un climat social serein notamment par la mise en place de mesures financières incitatives envers les collaborateurs de la banque ; versement d'une prime excep-

tionnelle en décembre et mise en place d'un système de rémunération variable au mérite. Les autres frais généraux sont, une nouvelle fois, contenus puisqu'ils progressent de 0,92 % soit moins que l'inflation.

Les **amortissements (A)** sont en nette progression pour la seconde année (+12,6 %) en raison de la poursuite, en 2007, des investissements informatiques lourds entrepris en 2006. Par ailleurs, le Centre d'affaires de la BICICI, situé sur le boulevard de Marseille, a été entièrement rénové et a été inauguré en présence de nombreux officiels en octobre 2007.

Cependant malgré cette augmentation des frais de gestion, notre **coefficient d'exploitation (CE)** s'améliore de près de 4 points à 72,7 %.

Compte tenu de l'évolution favorable du produit net bancaire et de la maîtrise des frais de gestion, le **résultat brut d'exploitation (RBE)** s'accroît de 26,4 % à 6.8 Mds.

Rubriques	Réalisation 2006	Réalisation 2007	Evolution %
Frais de Personnel	7.445	7.619	+2.35
Autres Frais Généraux	7.771	7.842	+0.92
Amortissements	2.246	2.530	+12.63
Total Frais de Gestion	17.462	17.991	+3.03

Activité et résultats de la BICICI en 2007

Le coût du risque (CR) diminue. À -401 millions, il est en ligne avec notre politique sélective en matière d'engagements, inhérente à la situation politico-économique encore fragile.

Ceci permet de terminer l'année avec un résultat net avant impôt (RNAI) en hausse de 9 % à 6,3 Mds.

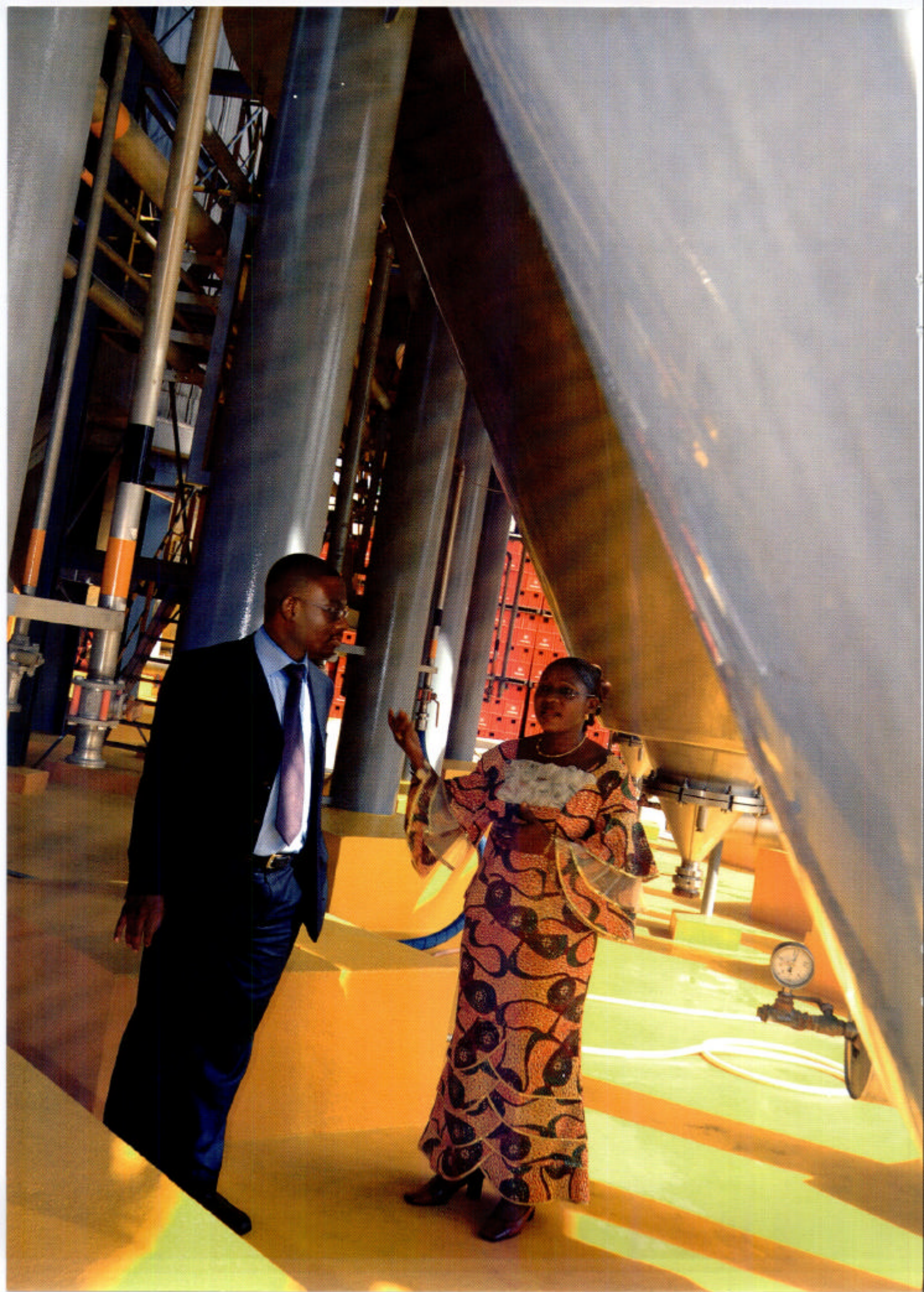
Après prélèvement de l'impôt sur les bénéfices de 1.6 Mds, le résultat net (RN) de l'exercice s'établit à 4.7 Mds, soit un résultat net par action de FCFA 2 836.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale (quatrième résolution) l'affectation du résultat net bénéficiaire de l'exercice qui se monte à 4.727.188.673 FCFA comme suit :

- **Dotation** de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la Loi bancaire) soit 709.078.301 FCFA ;
- **Distribution** aux actionnaires des 85 % restants.

Rappel des principaux agrégats de rentabilité

En millions FCFA	2006	2007	%
PNB	22 804	24 744	8,5
- dont VAC	12 789	14 154	10,7
- dont commission	10 131	10 415	2,8
FG	17 462	17 991	3,0
RBE	5 342	6 753	26,4
CR	-928	-401	-56,8
Plus Value Cession	2 015	-20	-
RNAI	6 141	6 313	2,8
Résultat Net	5 198	4 727	- 9



Rapports des Commissaires aux Comptes



RAPPORT ANNUEL 2007

Le Responsable du
groupe Multinationales
chez la Société de
Limonaderie et Brasserie
d'Afrique (Solibra).

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de la loi n° 95-495 du 26 juin 1995 portant modification de l'article 40 de la Loi bancaire du 25 juillet 1990, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) ci-joints ;
- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le respect de la réglementation bancaire ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi ;

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre Banque. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous certifions que les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BICICI à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables édictés par le Plan comptable bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) et aux prescriptions de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en matière de présentation de comptes annuels.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Infraction à la législation sur le rapatriement des devises.

Comme indiqué dans notre rapport daté du 6 avril 2007 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, suite à une mission conjointe diligentée par les services de la direction générale du Trésor et de la BCEAO, auprès des banques de la place et relatives aux conditions de rapatriement des recettes d'exportation, la BICICI s'est retrouvée en infraction à la législation en la matière pour un montant de FCFA 374 milliards.

Il ressort des différentes réunions multipartites tenues au cours de l'exercice 2007 avec la participation de l'ensemble des banques de la place, de la BCEAO et du Trésor, qu'une loi permettant de clarifier les devoirs des différents acteurs sera proposée au Parlement.

A la date du présent rapport, la BICICI n'a reçu aucune notification formelle de pénalité ou d'amende, et aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes de la Banque au 31 décembre 2007.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

2. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, en application de la réglementation bancaire et conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nos observations sur le contrôle interne ont fait l'objet de recommandations à la Banque dans un document distinct. Les observations les plus significatives sont relatives aux aspects ci-après :

- absence d'un manuel de procédures couvrant l'ensemble des activités (notamment la gestion des engagements de la clientèle et la gestion du personnel) et d'un manuel de traitement automatisé des données comptables tel que préconisé par la lettre d'information PCB 95-01 du 27 mars 1995 ;
- nécessité de renforcement des garanties prises auprès de la clientèle, en accordant une priorité aux sûretés réelles.

3. Respect de la réglementation prudentielle

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous devons porter à votre attention l'information suivante :

Le ratio de structure du portefeuille s'établit à 7,95 % et est inférieur au minimum réglementaire de 60 %.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la Loi bancaire n° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à FCFA 3 580 millions, soit 12,34 % des fonds propres effectifs. Le plafond autorisé par la réglementation bancaire est de 20 %.

4. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits évoqués aux paragraphes ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Abidjan, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes
PRICEWATERHOUSECOOPERS
Flan Dulaï Expert comptable diplômé

MAZARS CÔTE D'IVOIRE
Armand Fandohan Expert comptable diplômé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme du Traité de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants dudit Acte, qui stipule que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations bancaires courantes.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la Loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte des prêts et garanties consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-avant exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2007

1.1 Au titre de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité OHADA

Le Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2007.

1.2 Au titre de l'article n° 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990

Aucune nouvelle convention visée par l'article 35 de la Loi 90-018 du 27 juillet 1990 ne nous a été signalée par le Conseil d'Administration.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 Au titre de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité OHADA

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

2.1.1 Convention de coopération technique avec BNP PARIBAS/SFDI

■ Administrateur concerné

BNP PARIBAS représentée par monsieur Pierre DELHAISE

■ Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICICI, à sa demande, selon le protocole d'accord du 11 octobre 2004 conclu entre la BICICI et BNP PARIBAS/SFDI.

■ Modalités

Aux termes de cette convention, les dépenses d'assistance technique engagées sont remboursées par la BICICI. Les montants enregistrés dans les comptes de charges par la BICICI au titre de cette convention pour l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA 788 millions.

2.1.2 Convention d'assistance technique avec BICI-BOURSE

■ Administrateur concerné

Monsieur Ange KOFFY

■ Nature et objet

Assistance technique en faveur de la BICI-BOURSE, à sa demande, suivant le contrat d'assistance technique du 30 juin 1999.

■ Modalités

Au titre de cette convention, les dépenses d'assistance technique refacturées à BICI-BOURSE pour l'exercice 2007 s'élèvent à FCFA 30 millions.

2.1.3 Convention de remboursement de frais relatifs aux administrateurs communs à la BICICI et sa filiale BICI-BOURSE

■ Administrateur concerné

Monsieur Ange KOFFY

■ Nature et objet

Remboursement par BICI-BOURSE de frais et débours engagés par la BICICI.

■ Modalités

En application de cette convention, BICI-BOURSE rembourse à la BICICI la quote-part de frais de tenue de Conseil d'Administration et d'assemblée générale d'actionnaires. Aucune refacturation n'a été faite à BICI-BOURSE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

2.2 Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27 juillet 1990

En application de l'article 35 de la Loi bancaire n° 90-589 du 25 juillet 1990, nous vous informons que les encours des prêts ou garanties consentis par la BICICI à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires, ainsi qu'aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance, ou détiennent plus du quart du capital social, s'élèvent globalement à FCFA 1 340 millions.

Abidjan, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Flan Oulaï Expert comptable diplômé

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

Armand Fandohan Expert comptable diplômé

Sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration (article 432 du traité OHADA)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du Traité de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du Conseil d'Administration de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce de la Côte d'Ivoire (BICICI) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Abidjan, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Flan Oulaï Expert comptable diplômé

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

Armand Fandohan

Expert comptable diplômé



Résolutions



RAPPORT ANNUEL 2007

Le Chargé d'Affaires
Financements Spécialisés
attentif au contrôle
de qualité de la Société
Africaine de Cacao (SACO,
Groupe Barry Callebaut).

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, approuve ce rapport ainsi que le bilan et le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2007, prend acte et approuve ledit rapport.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes prévus par les articles 432, 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve ces rapports.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration de distribuer le solde de la réserve « FNI MOBILISE » à hauteur de FCFA 530.925.443.

L'Assemblée Générale approuve par ailleurs la proposition du Conseil d'Administration, et décide de l'affectation du Résultat net bénéficiaire de l'exercice de FCFA 4.727.188.673, auquel s'ajoutent le report à nouveau de l'exercice précédent de FCFA 1.321.133, et la réserve « FNI MOBILISE » de FCFA 530.925.443 ; soit une masse globale à répartir de FCFA 5.259.435.249, comme suit :

- Dotation de 15 % à la réserve spéciale (article 27 de la loi bancaire) soit FCFA 709.078.301 ;

- Dividendes bruts de FCFA 4.533.334.240 ;

- Report à nouveau de FCFA 17.022.708.

Il sera distribué en définitive un dividende brut de FCFA 2.720 par action.

Après ces opérations, la réserve spéciale s'élèvera à FCFA 9.152.893.193, et le report à nouveau à FCFA 17.022.708.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Jean-François FICHAUX en qualité d'Administrateur Directeur Général, en remplacement de Monsieur Patrick PITTON démissionnaire, intervenue lors du Conseil d'Administration du 25/10/2007, pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Résolutions

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Monsieur Pathé DIONE, Président du Groupe SUNU en qualité d'Administrateur pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de la société AFD/PROPARCO en qualité d'Administrateur pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2008.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats au Président du Conseil d'Administration, au Directeur Général et à tous les Administrateurs dont le mandat a pris fin ou expire ce jour conformément à l'article 17 des statuts :

■ Messieurs :
Ange KOFFY
Jacques Henri WAHL
Amadou KANE
Gérard MANGOUA
Philippe SECHAUD
Patrick PITTON (jusqu'au 25/10/07)
Jean-François FICHAUX (depuis le 25/10/07)

■ BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS,
représentée par Jean-Paul LE BAILLY

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 17 des statuts, renouvelle le mandat des Administrateurs ci-après pour une durée qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

■ Messieurs :
Ange KOFFY,
Jacques Henri WAHL,
Amadou KANE
Pathé DIONE
Gérard MANGOUA,
Philippe SECHAUD
Jean-François FICHAUX

■ BNP PARIBAS BDDI PARTICIPATIONS,
représentée par Jean-Paul LE BAILLY

■ AFD/PROPARCO

Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal des présentes en vue d'accomplir les formalités prescrites par la loi.



Données financières

29

Le Directeur Général
de CFAO MOTORS
CÔTE D'IVOIRE expose
ses projets au Directeur
Général de la BICICI.

RAPPORT ANNUEL 2007

Données financières

Bilan

ACTIF en FCFA (montants nets)

	31/12/06	31/12/07
Caisse	9 452 422 447	9 770 029 074
Créances interbancaires	59 635 884 037	45 869 782 052
À vue	39 635 884 035	24 685 597 696
. Banques centrales	16 805 597 381	11 677 525 741
. Trésor public, CCP	51 507 389	51 327 389
. Autres établissements de crédit	22 778 779 265	12 956 744 566
À terme	20 000 000 002	21 184 184 356
Créances sur la clientèle	150 607 140 491	186 999 294 111
Portefeuille d'effets commerciaux	3 790 646 030	2 492 714 007
. Crédits de campagne	0	0
. Crédits ordinaires	3 790 646 030	2 492 714 007
Autres concours à la clientèle	93 714 481 644	92 033 219 039
. Crédits de campagne	1 751 950 200	403 677 421
. Crédits ordinaires	91 962 531 444	91 629 541 618
Comptes ordinaires débiteurs	53 102 012 817	92 473 361 065
Affacturage		
Titres de placement	16 145 010 000	30 728 507 500
Immobilisations financières	4 552 152 806	2 356 813 646
Crédit-bail et opérations assimilées	8 185 254 598	9 232 760 273
Immobilisations incorporelles	1 509 126 980	1 043 361 301
Immobilisations corporelles	6 647 535 935	7 300 686 853
Actionnaires ou associés	0	0
Autres actifs	8 029 659 442	7 076 297 071
Comptes d'ordre et divers	7 190 105 343	6 646 108 245
TOTAL ACTIF	271 954 292 079	307 223 640 126

Hors bilan

ENGAGEMENTS DONNÉS

	31/12/06	31/12/07
Engagements de financement	4 321 581 661	5 836 961 776
. En faveur d'établissements de crédit	0	0
. En faveur de la clientèle	4 321 581 661	5 836 961 776
Engagements de garantie	44 460 080 440	41 667 123 767
. D'ordre d'établissements de crédit	164 782 526	85 681 080
. D'ordre de la clientèle	44 295 297 914	41 581 442 687
Engagements sur titres		

PASSIF en FCFA (montants nets)

	31/12/06	31/12/07
Dettes interbancaires	5 669 541 893	1 586 715 942
À vue	5 045 567 069	1 456 558 575
. Trésor public, CCP	0	220 980 940
. Autres établissements de crédit	5 045 567 069	1 235 577 635
À terme	623 974 824	130 157 367
Dettes à l'égard de la clientèle	206 549 097 831	243 720 186 286
Comptes d'épargne à vue	69 189 387 439	72 394 782 873
Comptes d'épargne à terme	9 649 887 275	10 755 915 997
Bons de caisse	515 000 000	500 000 000
Autres dettes à vue	90 410 674 693	119 406 608 847
Autres dettes à terme	36 784 148 424	40 662 878 569
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	14 422 562 104	13 163 443 131
Comptes d'ordre et divers	7 827 488 869	10 011 995 127
Provisions pour risques et charges	3 678 328 939	4 615 044 819
Provisions réglementées		
Subvention d'investissement		
Fonds affectés		
Fonds pour risques bancaires généraux		
Capital ou dotations	16 666 670 000	16 666 670 000
Primes liées au capital	1 852 934 149	1 852 934 149
Réserves	10 090 034 549	10 878 140 866
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)		1 321 133
Résultat de l'exercice (+/-)	5 197 633 745	4 727 188 673
TOTAL PASSIF	271 954 292 079	307 223 640 126

Hors bilan

ENGAGEMENTS REÇUS

	31/12/06	31/12/07
Engagements de financement		
. Reçus d'établissements de crédit	0	0
Engagements de garantie	5 446 239 842	1 451 114 624
. Reçus d'établissements de crédit	5 446 239 842	1 451 114 624
. Reçus de la clientèle	78 409 992 737	62 359 642 564
Engagements sur titres		

Données financières

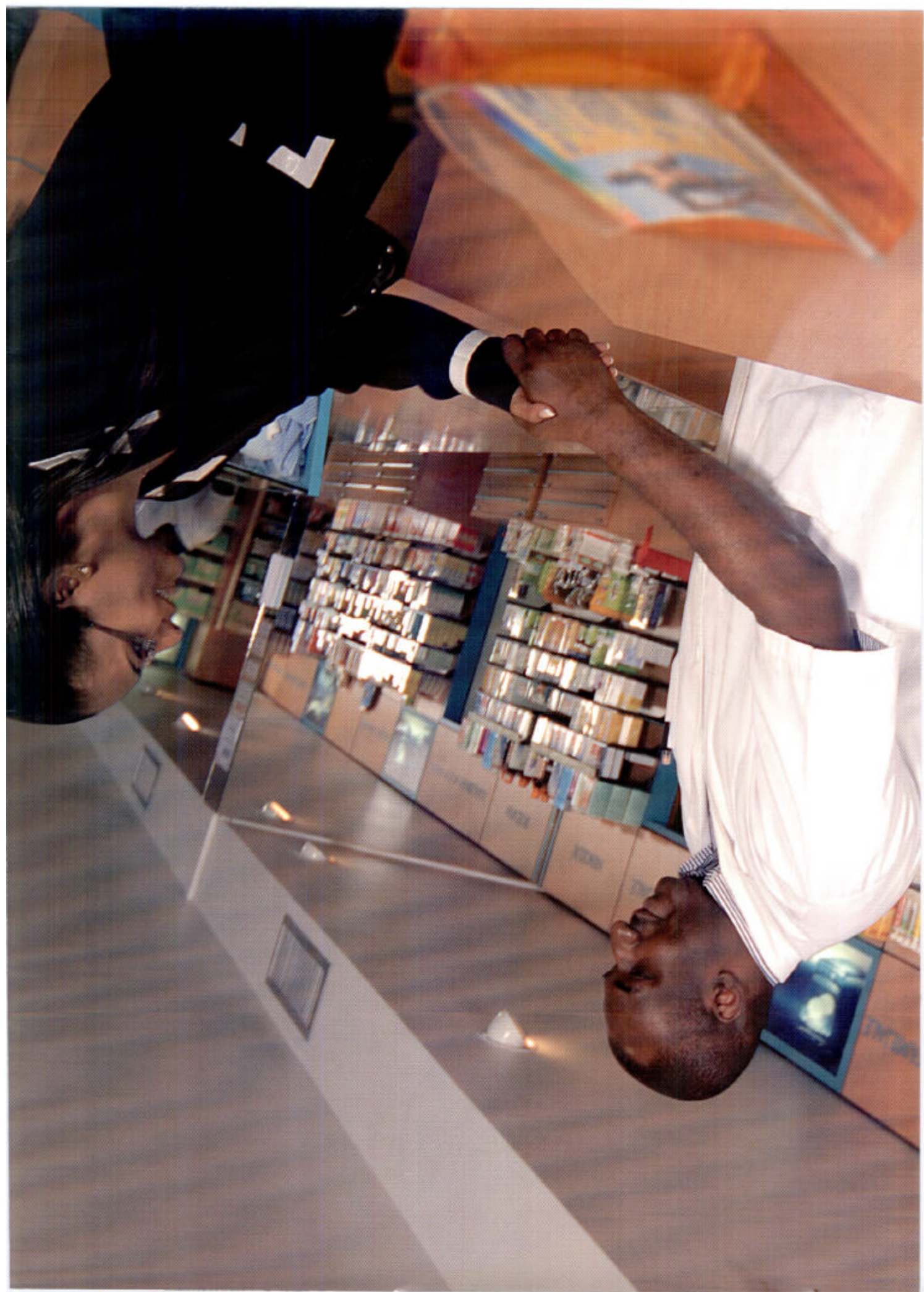
Compte de résultat

CHARGES en FCFA (montants nets)

	31/12/06	31/12/07
Intérêts et charges assimilées	3 413 980 686	3 685 187 781
Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	48 466 765	46 038 994
Intérêts et charges assimilées sur dettes à l'égard de la clientèle	3 365 513 921	3 639 148 787
Intérêts et charges assimilées sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées		
 Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	 3 667 600 569	 4 370 255 759
 Commissions	 157 003 044	 185 753 190
 Charges sur opérations financières	 17 285 690	 39 901 708
Charges sur titres de placement		0
Charges sur opérations de change	17 285 690	39 901 708
Charges sur opérations de hors bilan		0
 Charges diverses d'exploitation bancaire	 100 185 874	 109 614 092
Achats de marchandises	0	0
Stocks vendus	0	0
Variations de stocks de marchandises	0	0
Frais généraux d'exploitation	15 180 072 472	15 437 155 709
Frais de personnel	6 870 517 419	7 070 561 080
Autres frais généraux	8 309 555 053	8 366 594 629
 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	 2 245 952 629	 2 383 931 529
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	1 192 932 310	910 637 639
Excédent des dotations / reprises du fonds pour risques bancaires gén.		0
Charges exceptionnelles	791 067 448	519 993 997
Pertes sur exercices antérieurs	348 980 094	123 609 882
Impôt sur le bénéfice	942 640 777	1 585 926 009
 Bénéfice de l'exercice	 5 197 633 745	 4 727 188 673
 TOTAL	 33 275 335 336	 34 079 155 968

PRODUITS en FCFA (montants nets)

	31/12/06	31/12/07
Intérêts et produits assimilés	13 911 084 217	13 961 494 343
Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	1 302 183 162	1 337 655 800
Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	12 396 646 951	12 525 473 685
Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	141 993 893	32 420 692
Autres intérêts et produits assimilés	70 260 211	65 944 166
 Produits sur crédit-bail et opérations assimilés	 4 512 041 486	 5 439 350 627
 Commissions	 8 184 889 423	 8 251 261 109
 Produits sur opérations financières	 1 905 583 258	 3 132 661 880
Produits sur titres de placement	609 046 106	1 547 986 262
Dividendes et produits assimilés	230 968 186	356 979 701
Produits sur opérations de change	267 832 084	292 933 975
Produits sur opérations de hors bilan	797 736 882	934 761 942
 Produits divers d'exploitation bancaire	 1 159 401 636	 1 286 364 689
 Marges commerciales		
Ventes de marchandises		
Variations de stocks de marchandises		
Produits généraux d'exploitation	2 611 525 013	40 311 161
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations	456 499	41 142
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	0	0
Excédent des reprises / dotations du fonds pour risques bancaires gén.		
Produits exceptionnels	134 723 522	1 040 458 695
Profits sur exercices antérieurs	855 630 284	927 212 322
 Perte de l'exercice		
 TOTAL	 33 275 335 338	 34 079 155 968



Informations diverses



RAPPORT ANNUEL 2007

Le Responsable de l'agence
de proximité en visite à la
Pharmacie du Commerce,
un professionnel de la santé.

Informations diverses

Répartition du capital

en millions FCFA ORIGINE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ETRANGERE						TOTAL GENERAL
	ETAT	PRIVES	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BCCI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	
MARS 1962										
Nombre d'actions	2 000		2 000	10 980	7 020				18 000	20 000
Montants	20	0	20	110	70	0	0	0	180	200
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1966										
Nombre d'actions	3 000		3 000	16 470	10 530				27 000	30 000
Montants	30	0	30	165	105	0	0	0	270	300
%	10,00	0,00	10,00	54,90	35,10	0,00	0,00	0,00	90,00	100,00
OCTOBRE 1969										
Nombre d'actions	5 025		5 025	25 490	19 485				44 975	50 000
Montants	50	0	50	255	195	0	0	0	450	500
%	10,05	0,00	10,05	50,98	38,97	0,00	0,00	0,00	89,95	100,00
24 JUILLET 1971										
Nombre d'actions	38 240		38 240	20 990	15 770				36 760	75 000
Montants	382	0	382	210	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
FEVRIER 1973										
Nombre d'actions	61 184		61 184	33 584	15 770				36 760	75 000
Montants	612	0	612	336	158	0	0	0	368	750
%	50,99	0,00	50,99	27,99	21,03	0,00	0,00	0,00	49,01	100,00
SEPTEMBRE 1975										
Nombre d'actions	61 500	15 000	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	615	150	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	41,00	10,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
NOVEMBRE 1976										
Nombre d'actions	39 000	37 500	76 500	42 000	31 500				73 500	150 000
Montants	390	375	765	420	315	0	0	0	735	1 500
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
MAI 1977										
Nombre d'actions	52 000	50 000	102 000	56 000	42 000				98 000	200 000
Montants	520	500	1 020	560	420	0	0	0	980	2 000
%	26,00	25,00	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1978 *										
Nombre d'actions	76 857	76 143	153 000	84 000	63 000				147 000	300 000
Montants	769	761	1 530	840	630	0	0	0	1 470	3 000
%	25,62	25,38	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1981										
Nombre d'actions	94 182	109 818	204 000	112 000	84 000				196 000	400 000
Montants	942	1 098	2 040	1 120	840	0	0	0	1 960	4 000
%	23,55	27,45	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
AVRIL 1986										
Nombre d'actions	117 721	137 279	255 000	140 000	105 000				245 000	500 000
Montants	1 177	1 373	2 550	1 400	1 050	0	0	0	2 450	5 000
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00
JUILLET 1988										
Nombre d'actions	176 550	205 950	382 500	210 000	157 500				367 500	750 000
Montants	1 766	2 060	3 825	2 100	1 575	0	0	0	3 675	7 500
%	23,54	27,46	51,00	28,00	21,00	0,00	0,00	0,00	49,00	100,00

en millions FCFA ORIGINE	PARTICIPATION IVOIRIENNE			PARTICIPATION ETRANGERE						TOTAL GENERAL
	ETAT	PRIVES	TOTAL	SFOM	BNPP	BNP BDDI	PARIB INT	SIFIDA	TOTAL	
JANVIER 1995										
Nombre d'actions	150 000	205 950	355 950	210 000	157 500			26 550	394 050	750 000
Montants	1 500	2 060	3 560	2 100	1 575	0	0	266	3 941	7 500
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
AVRIL 1995										
Nombre d'actions	200 000	274 600	474 600	280 000	210 000			35 400	525 400	1 000 000
Montants	2 000	2 746	4 746	2 800	2 100	0	0	354	5 254	10 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
AVRIL 1997										
Nombre d'actions	300 000	411 900	711 900	420 000	315 000			53 100	788 100	1 500 000
Montants	3 000	4 119	7 119	4 200	3 150	0	0	531	7 881	15 000
%	20,00	27,46	47,46	28,00	21,00	0,00	0,00	3,54	52,54	100,00
MARS 2000										
Nombre d'actions	300 000	361 127	661 127	420 000	365 773			53 100	838 873	1 500 000
Montants	3 000	3 611	6 611	4 200	3 658	0	0	531	8 389	15 000
%	20,00	24,08	44,08	28,00	24,38	0,00	0,00	3,54	55,92	100,00
MARS 2001										
Nombre d'actions	300 000	335 864	635 864	420 000	391 036			53 100	864 136	1 500 000
Montants	3 000	3 359	6 359	4 200	3 910	0	0	531	8 641	15 000
%	20,00	22,39	42,39	28,00	26,07	0,00	0,00	3,54	57,61	100,00
DÉCEMBRE 2001										
Nombre d'actions	300 000	361 811	661 886	420 000	531 681			53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	3 000	3 618	6 619	4 200	5 317	0	0	531	10 048	16 666,7
%	18,00	21,71	39,71	25,20	31,90	0,00	0,00	3,19	60,29	100,00
MARS 2003										
Nombre d'actions	150 000	511 886	661 886	420 000	391 046		140 635	53 100	1 004 781	1 666 667
Montants	1 500	5 119	6 619	4 200	3 910	0	1 406	531	10 048	16 666,7
%	9,00	30,71	39,71	25,20	23,46	0,00	8,44	3,19	60,29	100,00
SEPTEMBRE 2004										
Nombre d'actions		541 886	541 886		931 046		140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	9 310	0	1 406	531	11 248	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	55,86	0,00	8,44	3,19	67,49	100,00
16 NOVEMBRE 2005										
Nombre d'actions		541 886	541 886			931 046	140 635	53 100	1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	0	9 310	1 406	531	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	0,00	55,86	8,44	3,19	67,49	100,00
31 MARS 2006										
Nombre d'actions		541 886	541 886		140 635	984 146			1 124 781	1 666 667
Montants	0	5 419	5 419	0	1 406	9 841	0	0	11 333	16 666,7
%	0,00	32,51	32,51	0,00	8,44	59,05	0,00	0,00	67,49	100,00

NB :

BNPP : BNPPARIBAS

BNP BDDI : BNP BDDI PARTICIPATIONS

PARIB INT : PARIBAS INTERNATIONAL

Informations diverses Évolution du capital

ANNEE	NATURE DE L'OPERATION	MONTANT DES VARIATIONS DE CAPITAL		MONTANT DU CAPITAL
		Apports en	Incorporations numéraires Apports d'Actifs de Réserves	
1962	Création de la BICICI	200 000 000		200 000 000
1966	Création de 10 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	100 000 000		300 000 000
1969	Création de 5 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour six anciennes, distribution gratuite Création de 15 000 actions, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	150 000 000	50 000 000	500 000 000
1971	Création de 25 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes émises au pair	250 000 000		750 000 000
1973	Création de 10 000 actions nouvelles, deux nouvelles actions pour quinze anciennes, distribution gratuite Création de 35 000 actions, sept actions nouvelles pour quinze anciennes, émission au pair	350 000 000	100 000 000	1 200 000 000
1975	Création de 30 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair	300 000 000		1 500 000 000
1977	Création de 50 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		500 000 000	2 000 000 000
1978	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair	1 000 000 000		3 000 000 000
1981	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		1 000 000 000	4 000 000 000
1986	Création de 100 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour quatre anciennes, émission au pair		1 000 000 000	5 000 000 000
1988	Création de 250 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		2 500 000 000	7 500 000 000
1995	Création de 250 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour trois anciennes, émission au pair		2 500 000 000	10 000 000 000
1997	Création de 500 000 actions nouvelles, une nouvelle action pour deux anciennes, émission au pair		5 000 000 000	15 000 000 000
2001	Création de 166 667 actions nouvelles, suite à la fusion-absorption de Paribas-CI, émission au pair			16 666 670 000
	TOTAL	2 350 000 000	12 650 000 000	16 666 670 000

Évolution des dividendes depuis 1971

DATE DE PAIEMENT	EXERCICE	MONTANT BRUT/ACTION	% NOMINAL	AUGMENTATION CONCOMITANTE DU CAPITAL SOCIAL
28.02.1972	70/71	1 000	10	
10.12.1973	71/72	1 000	10	2 actions gratuites pour 15 anciennes
01.01.1974	72/73	1 000	10	
21.02.1975	73/74	1 000	10	
04.03.1976	74/75	1 000	10	
01.04.1977	75/76	1 000	11	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1978	76/77	1 400	14	Augmentation en numéraire 1 pour 2
01.04.1979	77/78	1 400	14	(1)
	77/78	350	14	(2)
01.04.1980	78/79	1 500	15	
01.04.1981	79/80	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
01.04.1982	80/81	1 500	15	(1)
	80/81	750	15	(2)
01.04.1983	81/82	600	6	
01.04.1987	85/86	700	7	(1)
	85/86	350	7	(2)
01.04.1988	86/87	700	7	1 action gratuite pour 2 anciennes
01.04.1989	87/88	700	7	
01.04.1990	88/89	700	7	
01.04.1992	90/91	1 070	10,70	
01.04.1993	91/92	1 000	10	
23.03.1994	92/93	1 200	12	
17.03.1995	93/94	1 500	15	1 action gratuite pour 3 anciennes
05.04.1996	94/95	3 000	30	
23.04.1997	1996	4 000	40	1 action gratuite pour 2 anciennes
23.04.1998	1997	2 667	26,67	
14.05.1999	1998	1 500	15	
30.05.2000	1999	1 500	15	
30.05.2001	2000	2 000	20	
16.05.2002	2001	1 560	16	
30.05.2003	2002	1 200	12	
22.04.2005	2004	4 230	42	
20.07.2006	2005	900	9	
06.07.2007	2006	2 650	27	

(1) Dividende payé au titre des actions anciennes. (2) Dividende payé au titre des actions nouvelles.

Informations diverses

**Évolution du cours de l'action BICICI*
pour l'année 2007**

MOIS	COURS PLUS HAUT	COURS PLUS BAS
janv.-07	19 925	19 925
févr.-07	19 925	19 000
mars-07	19 000	19 000
avr.-07	19 000	18 000
mai-07	26 000	18 005
juin-07	28 000	22 500
juil.-07	32 000	26 000
août-07	32 000	30 000
sept.-07	32 000	30 000
oct.-07	30 000	29 995
nov.-07	30 025	30 000
déc.-07	30 010	30 000

(*) Valeur nominale de l'action : FCFA 10 000